

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Alert B&C Corporation

Interdit à Alert B&C Corporation, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 30 septembre 2009 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 11 février 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0022

Corporation Haemacure

Interdit à Corporation Haemacure, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 17 février 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0025

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.